

From: "[Mohammed FARAHAT](mailto:farahatmohammed@gmail.com)" <farahatmohammed@gmail.com>

To: salahmezouar2013@gmail.com
["Mbarka Bouaida"](mailto:m.bouaida@maec.gov.ma) <m.bouaida@maec.gov.ma>
bourita@maec.gov.ma
["Moha Tagma"](mailto:m.ouali.tagma@gmail.com) <m.ouali.tagma@gmail.com>

Date: 6/15/2014 1:10:44 PM

Subject: CR Mission a Addis

J'ai l'honneur de porter a votre connaissance que suite a mon initiative de vouloir rencontrer M. Jean-Baptiste Natama, Chef de cabinet de Mme Dlamini-Zuma, **Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA)**, celui-ci a eu l'amabilité de répondre en m'invitant à déjeuner, ce jour, chez lui en famille.

Son compatriote, l'ambassadeur Malik Sarr Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'UA a pris part également a ce déjeuner informel.

En aparté, et me basant sur les éléments d'information contenues dans les comptes-rendus de mission effectuée par M. l'Ambassadeur Moha Ouali Tagma, Directeur des Affaires africaines et le Chef de Cabinet de Madame la Ministre Déléguée, M. Mohammed Sitri, j'ai exposé a M. Natama les points suivants :

Le rapport sur le Sahara devant être présenté par Mme Zuma lors du XXIII^e Sommet de l'UA, prévu a Malabo du 23 au 28 juin 2014 ;

L'hégémonie montante du CPS au détriment des tentatives constructives du Maroc vis-à-vis de l'UA en privilégiant les intérêts du continent et au détriment des propres organes de l'UA qui sont entrain d'être relégués au second plan, comme le COREP voire la CUA ;

La désignation de l'ex-Président mozambicain Chissano qui est appelée à un échec certain et qui ne fera qu'envenimer une ambiance déjà trouble par des actions téléguidées depuis l'Algérie et ses acolytes;

Les tentatives du CPS de nuire au processus de règlement onusien en essayant vainement d'introduire la question du Sahara dans l'agenda de la 8^{ème} réunion de consultations entre le CPS et le Conseil de sécurité de l'ONU, en début du mois courant, s'il n'y avait la vigilance de la MP du Maroc a New York et la compréhension constructive des P5 et surtout du Président du CS.

En réponse, mon hôte a fait le commentaire suivant :

A supposer que rapport il y ait a Malabo, ce ne sera que de la « littérature de circonstance » sans importance ;

M. Natama a admis la montée en puissance du CPS sous Achegui. Il en veut au manque de vigilance et de perspicacité du groupe francophone de l'UA qui devait se manifester bien avant, à l'occasion de la passation du témoin par Laamamra. Dans tous les cas M. Natama reste optimiste pour la succession du Commissaire Achergui qui devrait revenir à la région Afrique du Nord ou mieux a celle de l'Ouest puisqu'il ne pense pas qu'il y ait un pays nord-africain qui « oserait » présenter une candidature. Il a concédé que le CPS reste motivé par des intentions hégémonistes et a admis que la question est évoquée mais pour le moment en sourdine. L'échéance des élections en 2016 s'annoncent déterminantes pour l'avenir cet organe et par ricochet de l'UA, selon M, Natama.

Mon interlocuteur a affirmé comprendre les appréhensions du Maroc quant a la nomination de Chissano mais a reconnu une tendance chez sa présidente à accepter, lors de ses déplacements certaines propositions qui lui sont faites par ses interlocuteurs et qu'il ne peut instruire ni donner son avis qu'a posteriori. En tout état de cause, cette nomination est à mettre sur le compte d'affinités partagées dans un passe « militantiste ».

M. Natama n'a pas caché sa surprise d'apprendre de moi la mission du CPS a New York et son **ignorance** d'un quelconque Communiqué publié a l'issue de cette réunion ni même ayant reçu de compte-rendu qui devait normalement être adressé a la Présidente de la CUA. Il a mis la question sur le compte du constat fait de l'hégémonie du CPS.

En réaction, j'ai insisté auprès de M. Natama pour une bonne et intelligente prise en charge de la question du Rapport de sa présidente en continuant, comme il l'a toujours fait, a « le mettre sous le coude » ; ce qui, a terme, le viderait de toute substance et de s'interposer par tous les moyens en son pouvoir, a une présentation dudit rapport par le CPS, lors du XXIII^e Sommet de l'UA a Malabo.

M. Natama s'est montré compréhensif et a promis de faire tout ce qui est en ses moyens ; et ce, en « témoignage d'amitié sincère pour le Maroc, de la grande idée qu'il se fait de son Roi Sa Majesté Mohammed VI et des sentiments de fraternité non compromise pour les marocains ».

Dans cet élan affectif, j'ai pris sur moi d'inviter M. Natama en compagnie de son épouse au Maroc a une période de sa convenance et de lui organiser, a cette occasion, des contacts « a titre informel » avec des personnalités marocaines indépendantes qui seraient a meme d'échanger avec le brillant intellectuel qu'il était ; invitation qu'il a affirmé accepter avec joie.

Rendez-vous a été, ainsi, pris a Malabo pour une action concertée qui avortera toute intention velleitaire contre le Maroc.

J'ai pris congé de mon hôte en retenant l'idée de nous rencontrer avant mon départ d'Addis, le 18 juin, si le besoin se présentait.

Par ailleurs, a l'occasion de nos échanges a table, M. SARR, que j'ai eu l'occasion de côtoyer a l'occasion de mes fonctions a l'Ambassade du Maroc a Paris et de nos rencontres périodiques a l'Agence de la Francophonie, a émis le souhait d'avoir des contacts avec la délégation marocaine et m'a demandé de faire part des a présent du souhait du Conseiller spécial du Président Diouf d'avoir des entretiens avec des membres de la délégation marocaine qui sera présente a Malabo. Le propos est d'avoir un échange autour des possibilités qu'offrirait le Groupe des Ambassadeurs africains en termes de relais des attentes du Maroc.

Enfin, sauf objection éventuelle de votre part et en concertation avec M. l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi a Addis abeba, je compte avoir des entretiens avec l'ambassadeur d'Afrique du sud dont notre relation remonte au temps ou on exerçait ensemble a Pékin ainsi qu'avec les ambassadeurs de Tunisie, du Tchad et du Nigeria. L'objectif est d'attirer leur attention sur la dérive de certains organes de l'UA, le CPS en l'occurrence, des desseins et des attentes mis dans cette organisation pour servir les questions de développement, d'intégration régionale et continentale et les besoins en bonne gouvernance et en actions de proximité sociale dont le citoyen africain a le plus besoin comme nous le proclamons, d'ailleurs, ensemble sans discrimination dans le cadre des partenariats régionaux.

Très haute considération

Mohammed Farahat